

Manuel Hiver

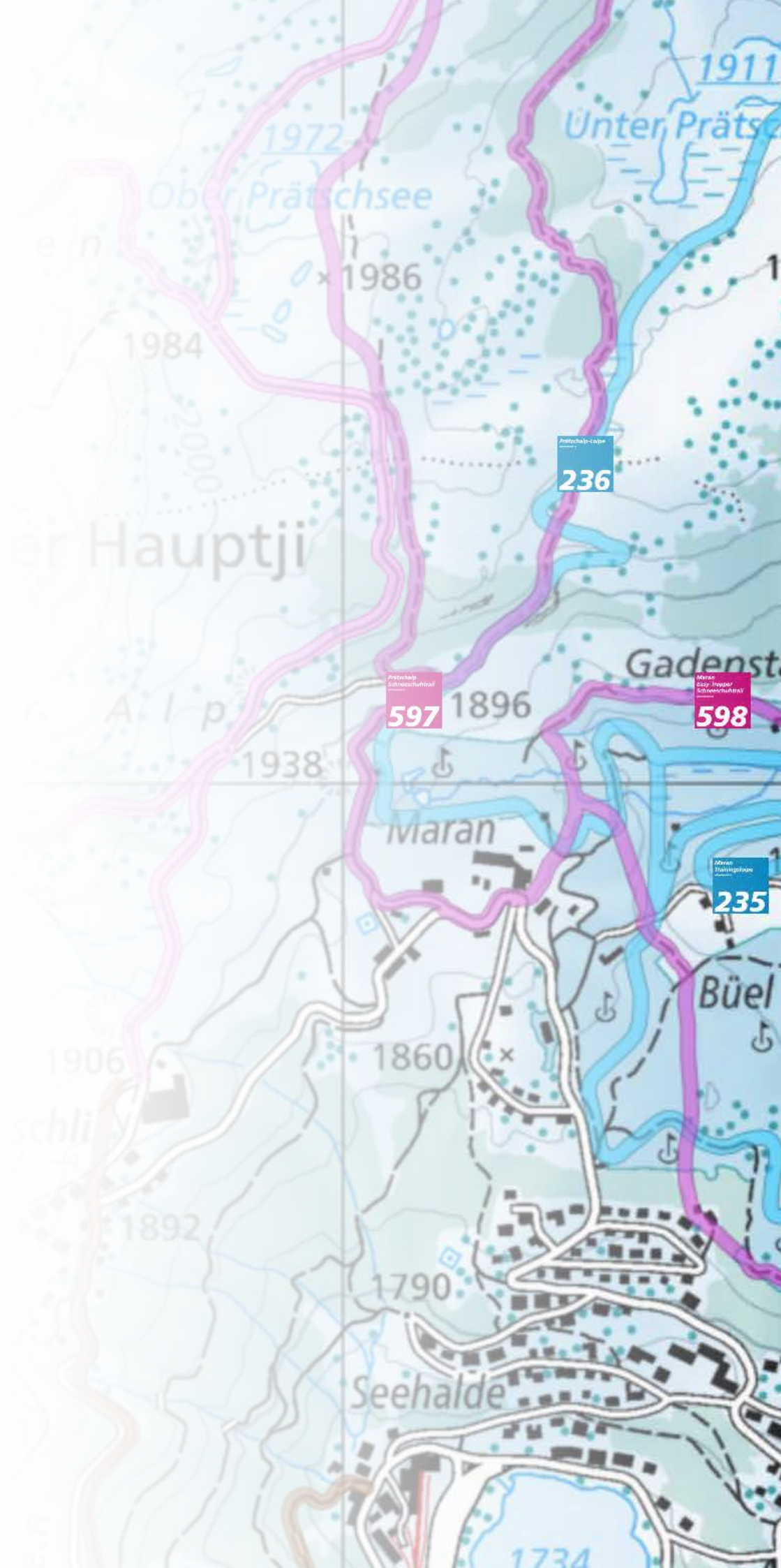
Impressum

Editeur:
© Fondation SuisseMobile 2022

Traduction en français:
Blaise Dériaz, Genève

Contact:
Monbijoustrasse 61
3007 Berne
info@suissemobile.ch
031 313 02 70

Téléchargement:
www.suissemobile.org



Introduction

SuisseMobile est le réseau destiné à la mobilité douce pour les loisirs et le tourisme en Suisse. En collaboration avec la Confédération, les cantons et la Principauté du Liechtenstein, SuisseMobile coordonne les chemins les plus attrayants du point de vue paysages, culture et infrastructures – dits itinéraires „best of“ – pour les formes de mobilité suivantes:

Eté

- Randonnée pédestre (La Suisse à pied)
- Vélo (La Suisse à vélo)
- VTT (La Suisse à VTT)
- Patinage (La Suisse en rollers)
- Canoë (La Suisse en canoë)

Hiver

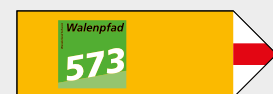
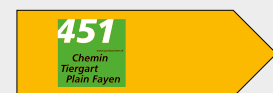
- Randonnée hivernale
- Randonnée en raquettes
- Ski de fond
- Luge

Les itinéraires de SuisseMobile sont balisés avec une signalisation officielle comprenant un champ de désignation (couleur de la mobilité, nom et numéro de l’itinéraire). La numérotation est à un chiffre pour les itinéraires nationaux, à deux pour les régionaux et à trois pour les locaux (selon la norme suisse SN 640 829).

Les informations à propos de tous les itinéraires de SuisseMobile se trouvent via le site web suissemobile.ch ainsi que via l’appli SuisseMobile (en tout 35 millions de visites en 2021). Des informations à propos des itinéraires de SuisseMobile sont en outre communiquées via les médias électroniques de Suisse Tourisme et swisstopo.

L’intégration des itinéraires dans SuisseMobile est financée par la fondation SuisseMobile. Elle est ainsi gratuite pour les instances responsables.

Signalisation des itinéraires locaux de SuisseMobile



Spisboden 1h 10 min
Bergli 1h 20 min
Engelberg  2h 30 min



 Rigidalstafel 35 min
Brunnihütte SAC 1h 10 min

 Schönenboden 1,3 km
Hinter Sack 2,2 km
Ristis 3,5 km

Hinter Sack 1,3 km
Schönenboden 2,2 km
Ristis 3,5 km



 531

 531

Ristis
1606 m

Exigences à remplir par les itinéraires de SuisseMobile

Généralité

SuisseMobile prépare, avec les responsables des cantons, une sélection d'itinéraires „best of“ qui seront communiqués par SuisseMobile. Ces itinéraires comprennent les offres de mobilité douce les plus attrayantes et représentatives du point de vue paysages, culture et infrastructures des régions touristiques de Suisse.

Les itinéraires de SuisseMobile remplissent en plus les exigences suivantes:

- Les itinéraires ont un public-cible clair et sont d'un niveau facile à moyen au niveau technique et forme physique.
- Leur tracé est officiellement fixé à long terme ce qui permet de les durablement cartographier, décrire et illustrer dans les média électroniques de SuisseMobile et de ses partenaires.
- Les itinéraires – à l'exception des pistes de luge – sont balisés avec des champs de désignation comportant leur nom et numéro.

Les exigences de SuisseMobile peuvent être complétées par d'autres spécifiques aux cantons.

Critères pour les randonnées hivernales et en raquettes

Les critères à appliquer sont ceux de la page 13 du document «Chemins de randonnée hivernale et itinéraires de raquettes à neige, Guide pour la planification, la signalisation, la gestion et l'information». Ces critères ont été élaborés par l'Office fédéral des routes (OFROU) en collaboration avec Suisse Rando, le Bureau de prévention des accidents et SuisseMobile.

En tant qu'organisation nationale spécialisée, Suisse Rando est compétent pour les randonnées hivernales et les randonnées en raquettes.

Le guide peut être téléchargé en allemand ou en français via [Suisse Rando](#) ou [SuisseMobile](#).



[Téléchargement](#)



■ RAL 5021

Critères pour les pistes de ski de fond

Les pistes de ski de fond sont préparées à l'aide de machines de manière à être utilisables aussi bien en style classique qu'en pas de patineur.

Infrastructures

Selon l'étendue de l'offre régionale en pistes de ski de fond, 1 à 3 pistes attrayantes sont sélectionnées ayant chacune son caractère propre et se distinguant p. ex. par leurs degrés de difficulté.

- Les pistes de ski de fond sont attrayantes et diversifiées du point de vue paysager.
- Des pistes de ski de fond de degrés de difficultés faciles à moyens pour la forme physique sont privilégiées.
- Des pistes de ski de fond avec des traces combinées (classique, patineur) sont privilégiées.
- Le tracé des pistes de ski de fond est officiellement fixé à long terme.
- Les pistes de ski de fond sont balisées avec un champ de désignation d'itinéraires de SuisseMobile. La mise en œuvre s'effectue selon la systématique de balisage du guide «Chemins de randonnée hivernale et itinéraires de raquettes à neige». Le balisage sera démonté à l'issue de la saison hivernale.
- La signalisation, l'entretien et la préparation des pistes de ski de fond (p. ex. après des chutes de neige) sont assurés par des instances responsables qui les ferment au besoin.
- Les extrémités des pistes de ski de fond sont bien accessibles en transports publics.
- L'information sur l'état des pistes de ski de fond (ouvert / fermé) est quotidienne ou actualisée au besoin, au mieux dans le cadre du bulletin d'enneigement de Suisse Tourisme. D'autres solutions sont possibles après accord.

Sécurité

- Les pistes de ski de fond passent par des zones sans risque d'avalanches et danger de chutes. En cas de risques particuliers, une information sera donnée sur place et l'itinéraire sera fermé.
- En cas de fermeture, les informations sur l'état des pistes de ski de fond seront actualisées (voir ci-dessus).
- Les pistes de ski de fond n'empruntent pas des pistes de ski, de luge ou des chemins de randonnée hivernale. Les croisements seront signalisés.

Compatibilité avec la nature

- Les pistes de ski de fond ne touchent en principe pas des zones protégées ou alors sont compatibles avec les réglementations de protection en vigueur.

Degrés de difficulté pour la forme physique

- Facile: jusqu'à 8 km et jusqu'à 100 mètres de montées
- Moyen: de 8 à 16 km ou jusqu'à 200 mètres de montées
- Difficile: plus de 16 km ou dès 300 mètres de montées

Partenaires spécialisés

[Loipen Schweiz](#) et [Romandie ski de fond](#)

Critères pour les pistes de luge

Les pistes de luge sont des chemins recouverts de neige en général préparés. Il faut s'attendre à y trouver des piétons et d'autres usagers s'y déplaçant aussi.

Infrastructures

- Les pistes de luge sont attrayantes et diversifiées du point de vue paysager.
- Des pistes de luge de degrés de difficulté technique faciles à moyens sont privilégiées.
- Le tracé des pistes de luge est officiellement fixé à long terme.
- Les pistes de luge sont balisées selon les «Directives pour l'aménagement, l'exploitation et l'entretien des descentes pour sports de neige» de la SKUS ([téléchargement](#)).
- Les pistes de luge sont préparées selon la documentation technique du bpa «Pistes et parcs de luge» ([téléchargement](#)).
- Des panneaux d'information du bpa avec les règles officielles de comportement sont placés au début des pistes de luge.
- La signalisation, l'entretien et la préparation des pistes de luge (p. ex. après des chutes de neige) sont assurés par des instances responsables qui les ferment au besoin.
- Les pistes de luge sont bien accessibles en transports publics.
- L'information sur l'état des pistes de luge (ouvert / fermé) est quotidienne ou actualisée au besoin, au mieux dans le cadre du bulletin d'enneigement de Suisse Tourisme. D'autres solutions sont possibles après accord.

Sécurité

- Des avertissements seront placés sur la piste et aux croisements lorsqu'il faut compter avec la présence d'autres usagers.
- Les pistes de luge passent par des zones sans risque d'avalanches et danger de chutes. En cas de risques particuliers, une information sera donnée sur place et la piste sera fermée.
- En cas de fermeture, les informations sur l'état des pistes de luge seront actualisées (voir ci-dessus).

Compatibilité avec la nature

- Les pistes de luge ne touchent en principe pas des zones protégées ou alors sont compatibles avec les réglementations de protection en vigueur.

Degrés de difficulté technique

- Facile: pente moyenne <10%, passages raides <15°, largeur 4 m (courtes exceptions 3 m), rayon intérieur des virages d'au moins 4 m, utilisations simultanées pas possible comme piste de ski alpin ou de fond, possible comme randonnée hivernale ou en raquettes sur de courts tronçons et avec une bonne visibilité.
- Moyen: pente moyenne de 10 à 15%, passages raides <15°, tronçons partiellement plus étroits possibles, rayon intérieur des virages d'au moins 2 m.
- Difficile: pente moyenne >15%, passages raides >15°, nombreux tronçons étroits possibles, rayon intérieur des virages aussi de moins de 2 m.

Partenaire spécialisé

[Bureau de prévention des accidents](#)



Compétences

8

Les compétences pour la planification, la signalisation, l'exploitation et les informations concernant les randonnées hivernales et en raquettes sont réglées dans le guide «Chemins de randonnée hivernale et itinéraires de raquettes à neige». Ces règles s'appliquent aussi par analogie aux pistes de ski de fond et de luge.

SuisseMobile est compétent pour les tâches suivantes

- SuisseMobile coordonne la sélection des itinéraires avec les responsables dans les cantons.
- SuisseMobile intègre les itinéraires sélectionnés dans ses média électronique et ceux de ses partenaires.
- SuisseMobile met à disposition des instances responsables des outils pour l'annonce, la saisie des informations ainsi que la planification des parcours (accès gratuit à [SuisseMobile Plus](#)).

Est compétent pour les itinéraires hivernaux:

Michael Bur

michael.bur@suissemobile.ch

031 313 02 84 (direct)

031 313 02 70 (secrétariat de SuisseMobile)

Tâches et délais

9

Janvier à mars: Annonces à SuisseMobile

- L'instance responsable annonce les nouveaux itinéraires pour SuisseMobile à l'aide du formulaire spécifique (interlocuteurs: voir la liste ci-contre).

D'ici à fin mai: Consolidation

- L'instance responsable met au point les itinéraires pour SuisseMobile et conduit la procédure de consolidation selon les prescriptions cantonales. Le tracé à long terme et le balisage avec champ de désignation sont ainsi officiellement fixés.

D'ici à fin juillet: Bases pour les informations par le web

- L'instance responsable rédige un projet sommaire pour la description de l'itinéraire (750 à 1000 signes selon le formulaire d'annonce) et met à disposition tout autre complément d'information à propos du thème, du but, de l'histoire et des particularités régionales. Les textes définitifs seront rédigés et traduits par SuisseMobile (© SuisseMobile).
- L'instance responsable met à disposition de SuisseMobile 5 à 10 photos (format paysage, env. 4000 x 3000 pixels) de l'itinéraire pour la première mise en ligne. SuisseMobile et ses partenaires de communication (p. ex. Suisse Tourisme) ont le droit d'utiliser les photos gratuitement et de manière illimitée sans mentionner de copyrights. Les photos seront remplacées à moyen terme par celles des marraines et parrains photographes (© SuisseMobile).

D'ici à fin octobre: Champs de désignation d'itinéraire

- SuisseMobile fournit à l'instance responsable les champs de désignation pour le balisage des itinéraires.

D'ici au début de la saison (env. novembre): Balisage et informations web

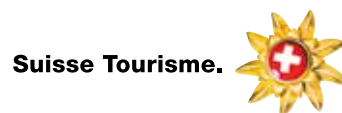
- L'instance responsable s'occupe du balisage correct des itinéraires de SuisseMobile (indicateurs avec champ de désignation).
- Publication des itinéraires de SuisseMobile dans les média électroniques de SuisseMobile et de ses partenaires.

Pendant la saison d'hiver: Informations sur l'état

- L'instance responsable actualise quotidiennement ou au besoin les informations sur l'état (ouvert / fermé) des itinéraires de SuisseMobile, au mieux dans le cadre du bulletin d'enneigement de Suisse Tourisme. Les itinéraires de SuisseMobile y sont intégrés et [les informations \(ouvert / fermé\) sont reprises de SuisseMobile](#). D'autres solutions sont possibles après accord.



Partenaires



langlauf.ch <



SWISSE
sliding
naturbahn

bfu
bpa
upi